

**ARRÊTÉ DEP-2024-205 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ART DE LA RELIURE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté 31 octobre 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle art de la reliure ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle art de la reliure pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Hélène DAVERGNE, professionnelle

Vice-président :

Monsieur Laurent TEILLARD, enseignant

Enseignantes :

Madame Georgia THIERCELIN

Madame Dina MOUSSAOUI

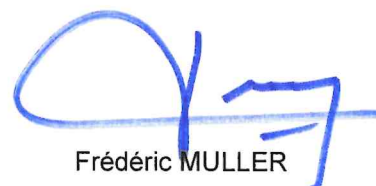
Professionnelles :

Madame Cécile REYMANN

Madame Lorraine DE GOUVILLE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER